

DEPARTEMENT DU RHONE
MAIRIE
SAINT MARCEL L'ECLAIRE
69170
Tél - fax. : 04 74 63 29 68
Mail : mairie@saintmarcelleclair.fr



CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS (article L2121-25 du CGCT)

Séance du 12 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 novembre 2024 à 20 heures, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel l'Éclairé dûment convoqué le 7 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Hervé DIGAS, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Mrs H. DIGAS, M. DURDILLY, Mme S. JACQUET, Mrs S. GRACIA, Ch. BEL, J.C. FRERY, T. ROCHET, G. GIRAUD, Mmes C. CABOUX, E. COILLARD, M. DYBOWSKI

MEMBRES EXCUSES : Mr T. CANAL, Mmes I. ROCCATI-BOSCH, C. ARSAC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme C. CABOUX

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Il fait part au Conseil municipal que :

- Monsieur T. CANAL a donné pouvoir à Monsieur H. DIGAS,
- Madame I. ROCCATI-BOSCH a donné pouvoir à Madame M. DYBOWSKI
- Madame C. ARSAC a donné pouvoir à Madame E. COILLARD

Il interroge les conseillers sur d'éventuelles remarques concernant le procès-verbal du 24 octobre dernier. Le Conseil municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité.

NUMERO	OBJET	DECISION
N°55/2024	Projet école : attribution des marchés	Approuvé à l'unanimité
N°56/2024	Aménagement de l'entrée Ouest de la commune : Route de Feurs : Sollicitation aide du Département : prise en charge de la bande de roulement	Approuvé à l'unanimité
N°57/2024	Subvention Espagne	Approuvé à l'unanimité

Le Maire
Hervé DIGAS

Secrétaire de séance
C. CABOUX

